



## PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mercredi 17 avril 2024

(96)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles se réunit aujourd'hui, à 16 h 17, dans la pièce B30 de l'édifice du Sénat du Canada sous la présidence de l'honorable Mobina S. B. Jaffer (présidente).

*Membres du comité présents* : Les honorables sénateurs Batters, Carignan, c.p., Clement, Cotter, Dalphond, Jaffer, Klyne, McBean, Pate, Plett et Simons (11).

*Autres sénateurs présents* : Les honorables sénateurs Al Zaibak et Oudar (2).

*Participent à la réunion* : Iryna Zazulya et Michaela Keenan-Pelletier, analystes, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 19 mars 2024, le comité poursuit son examen du projet de loi S-15, Loi modifiant le Code criminel et la Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial.

### TÉMOINS :

#### *Ambroseli Trust For Elephants* :

Dr W. Keith Lindsay, chercheur collaborateur, biologiste en conservation et gestionnaire de projet, Environment and Development Group (*par vidéoconférence*).

#### *Protection mondiale des animaux* :

Dr Jan Schmidt-Burbach, responsable, Recherches, Espèces sauvages et bien-être *animal* (*par vidéoconférence*).

#### *Université Syiah Kuala* :

Dr Christopher Stremme, vétérinaire principal (*par vidéoconférence*).

*Allwetterzoo Münster :*

Dre Imke Lueders, vétérinaire de zoo, vétérinaire de la faune et chercheuse en conservation (*par vidéoconférence*).

*À titre personnel :*

Dr Bob Jacobs, professeur émérite, Neurosciences, Collège Colorado (*par vidéoconférence*).

Dr Dennis Schmitt, professeur émérite, College of Agriculture, Université Missouri State (*par vidéoconférence*).

W. Keith Lindsay, Jan Schmidt-Burbach et Bob Jacobs font chacun une déclaration puis répondent aux questions.

À 17 h 20, la séance est suspendue.

À 17 h 23, la séance reprend.

Christopher Stremme, Imke Lueders et Dennis Schmitt font chacun une déclaration puis répondent aux questions.

À 18 h 17, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

*Le greffier du comité,*

Vincent Labrosse